

VILLENEUVE  
LÈS-MAGUELONE



COMMUNE DE  
VILLENEUVE LES MAGUELONE

REPUBLIQUE FRANCAISE

## DECISION N° 2024/121

LE MAIRE DE LA COMMUNE  
DE VILLENEUVE LES MAGUELONE

VU le code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement l'article L2122-22 portant délégation de missions complémentaires ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 5 juin 2023 relative à la décision de donner délégation de missions complémentaires à Madame le Maire ;

VU le marché public portant sur la souscription des contrats d'assurance de la Commune et du CCAS arrivant à échéance le 31 décembre 2025 ;

VU la volonté de la Commune d'être assistée par un cabinet lors de la passation du marché public d'assurances qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;

### DECIDE

#### ARTICLE 1 :

Le cabinet RISK Partenaires – Centre St Michel, rue des Traits la Ville, TOULS (54) - est chargé d'assurer la mission d'assistance à la passation du marché public d'assurances de la Commune et du CCAS qui sera renouvelé le 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour un montant de 3 500 € HT.

#### ARTICLE 2 :

Les crédits correspondants seront inscrits au budget 2025 de la Commune.

#### ARTICLE 3 :

La présente décision fera l'objet d'une communication au conseil municipal ainsi qu'à Monsieur le Préfet de l'Hérault.

#### ARTICLE 4 :

Madame le Maire est chargée de l'exécution de la présente décision.

Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en préfecture le...  
Et publication le... 7 OCT 2024



Fait à Villeneuve Les Maguelone,  
Le 3 octobre 2024

**Le Maire**  
**Véronique NEGRET**

La présente décision sera publiée sur le site internet de la Commune et transmise à Monsieur le Préfet de l'Hérault. La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telecours.fr](http://www.telecours.fr).